

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DU 06/09/2013.

Ordre du jour :

- 1 Présentation du planning des représentants au forum des associations.
- 2 Discussion et décision des tarifs pour la saison 2013-2014.
- 3 Choix des horaires d'ouverture du club.
- 4 Etablissement de la trame des flyers à distribuer au forum des associations.
- 5 Présentation de la feuille de contact, personnes venues au stand au forum des associations.
- 6 Point sur le matériel de tir disponible à la salle d'entraînement.
- 7 Annonce sur la salle d'entraînement.
- 8 Questions diverses.
- 9 Championnat de France, bénévolat pour aider le club de Sallanches.
- 10 Entraîneur, formation et contact avec Nathalie ...
- 11 Assemblée générale.

Présence : Sont présents les membres du bureau : le président, la vice-présidente, le trésorier, la vice trésorière, le secrétaire et la vice secrétaire, Jean Claude (membre d'honneur) et Laurent qui encadre les jeunes.

Ouverture : La réunion du bureau débute à 19h15.

Point 1 : Le planning, qui avait au préalable été envoyé aux personnes concernées par le forum des associations et qui s'étaient rendues disponibles, est présenté, expliqué et accepté. Le président rappelle qu'il est fortement souhaité de porter le T-shirt du club.

Point 2 : Les tarifs d'adhésion à une association loi 1901 se discutent en assemblée générale. N'ayant pas été fait, les tarifs de la saison 2013-2014.

Point 3 : Les horaires d'ouverture du club restent inchangées mais modulables en fonction de l'encadrement. Les jeunes seront plus orientés vers le jeudi et les adultes débutants vers le mardi. Une sélection^(*) des jeunes se fera, les plus intéressés et assidus, et certains seront alors conviés à intégrer les séances du mardi.

Point 4 : Les années précédentes, beaucoup de personnes ne comprenaient pas où se trouvait la salle d'entraînement et les explications que nous leur donnions leurs semblaient plus ou moins claires. Un plan du quartier est ajouté au rappel des horaires du club. Le flyer est joint en annexe 1. Remis au forum avec la fiche d'inscription (annexe2).

- Point 5 :** La feuille de contact est présentée et acceptée. Elle est à faire remplir à toutes les personnes demandant des renseignements sur notre sport lors de la journée de forum des associations. Elle est en annexe 3.
- Point 6 :** Durant cette période d'été, Laurent a pris l'ensemble du matériel chez lui pour faire le point. Il a remis en état ce qui pouvait l'être et Jean Claude a refait des cordes en remplacement de celles trop usées. Du petit matériel, palette, protège bras, carquois, est acheté pour être revendu aux archers débutant qui le souhaiteront durant leur évolution au sein du club. Laurent fabrique des dragonnes pour les archers.
Le bilan du matériel principal est le suivant : 15 arcs et 9 viseurs gauchers ; 29 arcs et 16 viseurs droitiers.
- Point 7 :** Nous avons appris en fin de saison d'hiver que des travaux allaient nous empêcher de conserver notre salle d'entraînement sans en savoir plus. Depuis nous avons eu quelques renseignements complémentaires. Il s'agit de l'agrandissement du réfectoire de l'école qui prendra la moitié du préau. Une réunion est organisée entre membres du bureau de l'Arc Club Clusien et du personnel municipal sur le site. Ils nous expliquent la situation et nous disent que nous allons alors devoir changer de préau simplement. Mais pour cela il faut réaménager l'espace pour notre matériel et notre mur de tir. Nous expliquons les changements souhaités sur le montage du mur et l'espace placard pour notre matériel. Les propositions faites par le personnel de mairie sont très satisfaisantes. Reste à la mairie et ses élus de prendre la décision. Nous l'attendons avec impatience.
- Point 8 :** Dans les questions diverses est soumis le fait de protéger les cibles extérieures. Maintenant qu'elles sont refaites comme neuves, il ne faut plus attendre pour éviter la détérioration prématurée du bois. Nous utiliserons de la lasure à l'eau, couleur chêne clair, qui a une meilleure pénétration dans le bois pour une meilleure protection. Il faut faire appel à la bonne volonté des archers. 3 dates seront proposées, le 28/09/13 ou le 05/10/13 ou le 12/10/13, en sachant qu'il ne faut pas plus de 6 personnes pour ce travail, sur une demi-journée.
- Point 9 :** Un merci à nos archers bénévoles pour aider le club de Sallanches dans l'organisation du championnat de France.
- Point 10 :** Les inscriptions pour la formation d'entraîneur 1 sont envoyées. 3 archers la suivront.

Le président a pris contact avec Nathalie, Brevet d'Etat de tir à l'arc, pour venir compléter l'encadrement des archers au club. Elle sera présente 1 mardi sur 2. Les archers en formation se transmettront ses conseils pour essayer de les appliquer avec les autres archers et de travailler dans la continuité. Les groupes bénéficiant des cours avec Nathalie ne doivent pas être trop important. (*) C'est pour cette raison que nous ferons une sélection des archers y participant, au moins dans un premier temps.

Point 11 : Nous arrivons sur la fin de saison 2012-2013 et il faut donc penser à une assemblée générale. Le lieu n'est pas encore déterminé mais cette AG sera le 18 octobre 2013. En vue de la préparer, le bureau se réunira le 11 octobre à 19h.

Petit rappel sur les vacances scolaires de notre zone :

La Toussaint du 19/10/13 au 03/11/13

Noël du 21/12/13 au 05/01/14

Hiver du 01/03/14 au 16/03/14

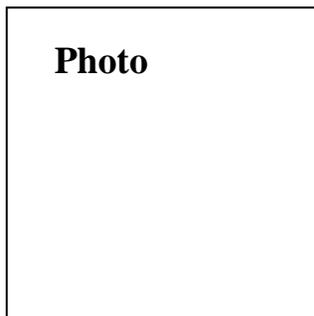
Printemps du 26/04/14 au 11/05/14

Clôture de la séance à 20h25.

Le président : J.J. Grosset-Bourbange

Le secrétaire : G. Turbelin

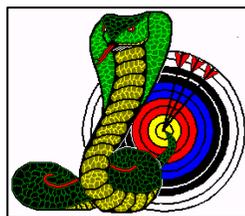




Photo

ARC CLUB CLUSIEN.

<http://www.arc-club-clusien.fr>



NOM : _____

PRENOM : _____

Né le : _____

ADRESSE : _____

N° DE TELEPHONE(S) : _____ / _____

MAIL : _____

Certificat médical « d'aptitude à la pratique du tir à l'arc » : _____

ENTRAINEURS DU CLUB :

M. SPICHER FREDERIC.

ENCADREMENT DES JEUNES :

M. FAUTREZ LAURENT

PRESIDENT DU CLUB :

M. GROSSET BOURBANGE JEAN JACQUES.

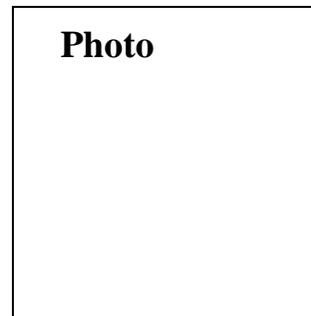
SIEGE 06 62 66 71 08

LICENCE ET COTISATION 2013-2014.

ADULTES : 120€

JEUNES (-18 ans) : 90€

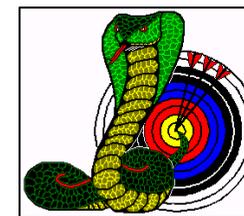
CHEQUE À L'INSCRIPTION (3 CHEQUES ACCEPTES).



Photo

ARC CLUB CLUSIEN.

<http://www.arc-club-clusien.fr>



NOM : _____

PRENOM : _____

Né le : _____

ADRESSE : _____

N° DE TELEPHONE(S) : _____ / _____

MAIL : _____

Certificat médical « d'aptitude à la pratique du tir à l'arc » : _____

ENTRAINEURS DU CLUB :

M. SPICHER FREDERIC.

ENCADREMENT DES JEUNES :

M. FAUTREZ LAURENT

PRESIDENT DU CLUB :

M. GROSSET BOURBANGE JEAN JACQUES.

SIEGE 06 62 66 71 08

LICENCE ET COTISATION 2013-2014.

ADULTES : 120€

JEUNES (-18 ans) : 90€

CHEQUE À L'INSCRIPTION (3 CHEQUES ACCEPTES).

